

VICTOIRE : LE 8 MAI RETABLI

L'Assemblée Générale de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, réunie les 3 et 4 octobre 1981 à Issy-les-Moulineaux,

Se félicite de l'adoption d'une loi d'initiative parlementaire faisant du 8 Mai un jour férié.

Soucieuse de donner à ce jour férié le caractère de Fête Nationale répondant à la signification inoubliable du 8 Mai 1945,

L'Assemblée Générale demande que cette signification soit solennellement réaffirmée par un acte officiel du Gouvernement et que les cérémonies envisagées le 8 Mai de chaque année associent étroitement les Anciens Combattants, la jeunesse et le Peuple Français dans la commémoration de la Victoire sur le nazisme et du retour à la Liberté et à la Paix.

A PENNE D'AGENAIIS Votre Centre de convalescence

L'A.N.A.C.R. possède à Penne-d'Agenais, dans le Lot-et-Garonne, une maison de repos et de convalescence, le Centre DELESTRAINT-FABIEN.

Un grand parc, avec des bois, des prés, des fleurs, des allées aménagées, en font une « Maison pas comme les autres. » L'aménagement intérieur donne une grande place au repos et aux loisirs. L'équipe médicale assure aux soins une qualité et profondeur qui dépassent ce qui est habituellement exigé d'un établissement destiné au repos et à la convalescence.

Cet ensemble constitue une œuvre sociale, placée avant tout au service des anciens combattants de la Résistance.

Destiné à son origine aux blessés et malades de la résistance et aux rescapés des camps de concentration, le Centre est maintenant ouvert à toutes les personnes des deux sexes qui, sur prescription médicale, ont besoin de repos et de convalescence et sont titulaires d'une prise en charge.

Le Centre DELESTRAINT-FABIEN, parce qu'il est une œuvre de la Résistance, présente pour nos camarades des avantages thérapeutiques certains, si l'on tient compte de l'intérêt évident que présentent pour le succès d'une cure de repos ou l'heureuse conclusion d'une convalescence le milieu ambiant et le caractère spécifique de l'environnement. Le fait de se trouver entre camarades du même combat, de rencontrer la compréhension nécessaire à la pathologie particulière des anciens Résistants, sont des éléments que nous n'avons pas le droit de négliger.

Pour tous renseignements, s'adresser à : Maison de Repos et de Convalescence Delestraint-Fabien, Château de Ferrié, 47140 Penne-d'Agenais.

LA VIE DE L'ASSOCIATION



ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE
ANACR - 79, rue Saint-Blaise 75020 PARIS

La Présidence de l'ANACR

Le président-délégué de l'A.N.A.C.R. réélu par le Congrès National de Lyon, Pierre VILLON, membre fondateur du Conseil National de la Résistance (C.N.R.) et président du C.O.M.A.C. (Comité d'Action Militaire du C.N.R.) est décédé le 6 novembre 1980.

L'abbé GLASBERG, vice-président, est décédé le 21 mars 1981.

Sur décision du Bureau National approuvée par le Conseil National, c'est à Jacques DEBU-BRIDEL, également membre fondateur du Conseil National de la Résistance, que sont confiées les fonctions de président-délégué de l'A.N.A.C.R.

Dorénavant, la présidence de l'association est donc ainsi composé :

- Jacques DEBU-BRIDEL, sénateur honoraire, président-délégué ;
- Louis TERRENOIRE, ancien de Libération-Sud et du comité des experts auprès du C.N.R., ancien ministre, président ;
- Vincent BADIE, l'un des 80 parlementaires qui votèrent contre Pétain le 10 juillet 1940 à Vichy, ancien ministre des Anciens Combattants, président ;
- Colonel ROL-TANGUY, ancien chef régional des F.F.I. de l'Île-de-France, compagnon de la Libération, président ;
- Maître André DELMAS, commandant F.F.C. réseau « Galia »), vice-président ;
- Robert CHAMBEIRON, ancien secrétaire général adjoint du C.N.R., vice-président.

Notre cliché page 1 : Le 23 août 1981, sous l'Arc de Triomphe, Louis TERRENOIRE, président national, ancien ministre, ranime la Flamme, assisté du colonel ROL-TANGUY, également président, de Marcel RIGOUT, ministre de la Formation Professionnelle et membre de l'A.N.A.C.R. et du général PETORIN, représentant Charles HERNU, ministre de la Défense, également membre de l'A.N.A.C.R. Au deuxième plan, derrière Marcel RIGOUT, M. VAUBOURG, qui représentait M. Jean LAURAIN, ministre des Anciens Combattants.

Noblesse oblige

Les résistants ont des droits. Ils entendent bien les faire valoir, ne serait-ce que pour que s'inscrive dans l'histoire la réalité de leur combat. Mais ils ont aussi des devoirs, auxquels ils n'entendent pas se dérober. Notre Association en est pleinement consciente en tant qu'organisation pluraliste la plus importante en nombre et en représentativité, de la Résistance française dans toute sa diversité.

Pour cela il lui faut des moyens que seuls ses adhérents et amis peuvent lui procurer.

C'est pourquoi nous abordons avec vous, sans complexe les questions d'argent.

Pour faire face aux dépenses supplémentaires qu'impose le développement de son activité, le Bureau National agissant conformément au mandat confié par le Congrès National a décidé de porter de 20 à 30 F le taux de la cotisation annuelle, le montant de l'abonnement au journal de la Résistance « France d'Abord » restant inchangé.

Il a décidé également de proposer à chaque adhérent un timbre facultatif à 15 F, à l'effigie de notre regretté camarade Pierre Villon et d'adresser à tous les abonnés de France d'Abord, le carnet de 5 bons de soutien à 5 F joint à cet envoi.

C'est beaucoup demander à ceux et celles d'entre nous qui subissent les affres du chômage ou qui ne disposent que d'une trop modeste retraite rognée par l'inflation.

C'est aussi demander encore plus à ceux qui chaque année font déjà un effort supplémentaire en répondant généreusement à notre appel.

Nous le faisons parce que c'est nécessaire. Lequel d'entre nous accepterait, à une époque où une concertation loyale et certainement fructueuse s'engage avec le gouvernement, que nous ne puissions, faute de moyens, mener à bien nos tâches nouvelles et assumer toutes nos responsabilités ? Qui admettrait notre effacement de la scène internationale, une diminution de notre contribution à la connaissance et à l'enseignement de la Résistance, une baisse de la vigilance et de la riposte que nous imposent les résurgences du nazisme et l'activité criminelle des apologistes des crimes de guerre et de la trahison ?

Il s'agit là non plus seulement de nos droits, mais de notre devoir et nous sommes certains que grâce à vous nous n'y faillirons pas.